

Les monnaie libres

L'argent que nous utilisons est une monnaie dette, car elle est créée de toute pièce par les banques quand une personne fait un emprunt.

Les monnaies libres sont aussi créées à partir de rien, mais par nous-mêmes, et sans prêt.

1; La G1 (prononcé june).

La G1 a été créée par Benoît LAVENIER et son collectif en 2017, à la suite des travaux de l'ingénieur Stéphane LABORDE.

La G1 n'est pas liée à l'euro. La valeur des choses, les transactions sont négociées entre les parties. Et les transactions de tout le monde sont visibles sur le site.

Chaque jour 10 G1 apparaissent sur le compte de chacun-e, donc 300 G1 par mois. C'est un dividende universel (DU).

Pour être inscrit, il faut être validé par 5 personnes.

L'idée de cette monnaie est de ne plus dépendre des banques, de sortir de la croissance et des inégalités, de se réapproprier cet outil d'échange qu'est la monnaie.

Elle favorise le lien social car des réunions sont régulièrement organisées localement pour accueillir de nouveaux membres, échanger, se rencontrer.

Environ 3.000 utilisateurs en mai 2020.

Peut être utilisée partout dans le monde.

Alain FIYON, qui habite à Verviers, anime des moments de présentation pour faire connaître cette monnaie. L'idée est d'ouvrir un compte directement lors de cette rencontre vu qu'il y aura sur place des personnes qui pourront valider l'inscription.

<https://www.youtube.com/watch?v=ONLAQSpzPbw>

<https://folleautonomie.com/creer-sa-propre-monnaie-d-etre-souverain/>

2; Le J.E.U.

Acronyme pour Jardin d'Échange Universel. Le JEU a été conçue par Daniel Fargeas, un français, en 1998. C'est une monnaie comptable auto-gérée, de l'argent-dette sans intérêt.

On inscrit ses transactions dans un carnet que l'on remet à l'autre partie avant et après la transaction. Chaque partie a donc un droit de regard sur les transactions réalisées par autre, ainsi que sur son solde.

La monnaie du JEU est reliée à l'euro en termes de valeur de l'échange.

<https://jardindechangeuniversel.wordpress.com/>

3. Site de voisinage

www.proxiigen.com

4. Lien avec les SEL

Dans un SEL les échanges de biens et de services se font aussi sans argent. Il y a aussi comptabilisations des échanges. Ce n'est pas du troc car l'échange peut se faire avec une autre personne. A la différence des monnaies libres, dans un SEL, on préconise de ne pas proposer un service pour lequel c'est notre profession (pour ne pas être menacé de travail au noir je suppose). Comme dans les SEL, on peut aussi voyager et être logé sans argent. La route des SEL.

Constant, 11/11/2021.